

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 19080
Numéro SIREN : 441 281 920
Nom ou dénomination : CGWORLD

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2023 sous le numéro de dépôt 57496

CG WORLD

Société Par Actions Simplifiée au capital de 600 000 Euros

Siège social : 4 place Louis ARMAND

Tour de l'Horloge 75012 PARIS

R.C.S. PARIS B 441 281 920

**PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux.

Le 19 décembre à quinze heures.

Les Actionnaires de CG WORLD, Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 € divisé en 60.000 actions de 10€ chacune, se sont réunis au siège social de notre maison mère, la société AF1, 523 rue de l'Eglise 77350 Le Mée sur Seine sur la convocation du Président, Monsieur Christophe GILBERT, en Assemblée Générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe GILBERT, Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chacun des actionnaires en entrant en séance. Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- le texte du projet de résolution proposées à l'Assemblée.

Puis Monsieur le Président déclare que la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à ce jour, date et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Commissaire aux Comptes titulaire.
- Nomination du Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifiant la convocation et la tenue de la présente réunion décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire Madame Florence Reboul GIE Pyramide Consultant, 18 Rue Troyon, 75017 Paris.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifiant la convocation et la tenue de la présente réunion décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Erwan Servel, Fiduciaire 66, 18 Rue Troyon, 75017 Paris.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie aux fins d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est clôturée à 16 heures
15 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.